

beauville *infos*

N°6 juillet 2013

BULLETIN MUNICIPAL

échos du conseil

cadre de vie

vie beauvilloise

agenda

infos pratiques

Qu'est ce que la PAPS ?

Scolarité et loisirs

Le moto club

Calendrier des manifestations

Les artisans de Beauville

Le bilan 2012

Amenagements et travaux

L'écol'in fait son Carnaval

Etat civil

Nos jeunes entrepreneurs

Le budget 2013

Les trois maires

Un indien dans Beauville



Mes chers concitoyens,

Je viens vers vous, comme chaque année, pour vous communiquer les informations et les nouvelles importantes de notre commune. Anticiper les changements fait partie de notre tâche : ainsi notre budget prévisionnel 2013 a-t-il intégré la modification des rythmes scolaires qui s'appliquera dès la rentrée prochaine à Beauville avec, en particulier, la création d'un accueil de loisirs. En feuilletant ce bulletin, vous trouverez tous les détails sur ce projet et vous aurez un aperçu des réalisations entreprises cette année par le conseil municipal.

Actuellement, rien ne peut masquer les difficultés économiques qui touchent la plupart d'entre nous : salaires bas, chômage, petites retraites, manque d'argent en général... Je souhaite que cette situation qui perdure puisse s'améliorer dans les mois à venir comme la météo, qui n'est pas non plus de notre côté cette année. Mais quand vous lirez ces pages, ce "drôle de printemps" sera terminé et le soleil de notre belle région, que tout le monde attend avec impatience, vous redonnera la joie de vivre et un meilleur moral.

L'année 2014, vous le savez, verra un nouveau scrutin municipal : je peux d'ores et déjà vous annoncer ma candidature pour un nouveau mandat, mais nous aurons sûrement l'occasion d'en reparler dans les prochains mois.

Encore une fois, je ne voudrais pas manquer de remercier les diverses associations (festives, scolaires, sportives, culturelles...) pour l'ensemble des animations qu'elles réalisent sur notre commune. Je sais que toutes ces personnes s'impliquent beaucoup et auraient besoin de bonnes volontés et de bras pour les aider. Alors, si le cœur vous en dit et que votre vie vous en laisse le temps, rejoignez ces bénévoles pour vivre d'authentiques moments de bonheur et de plaisir.

Je vous souhaite, ainsi que l'ensemble du conseil municipal, une année pleine d'espoir et de projets, une bonne santé et beaucoup de bien-être au cœur de notre douce commune.

Bon été et bonnes vacances à tous.

Annie REIMHERR, maire de Beauville



Gestion du territoire

La naissance de notre nouvelle communauté de communes...

Officiellement née le 1er janvier 2013 de la fusion de la Communauté de Communes des Deux Séounes et de celle des Côteaux de Beauville, notre nouvelle communauté de communes a pour nom "Porte d'Aquitaine en Pays de Serres". Quel est donc le visage de ce nouveau territoire ? Comment et par qui va-t-il être géré ? Quel est son avenir ? Autant de questions qui méritent quelques réponses.

Un territoire à dimension humaine doté d'un riche patrimoine

La Communauté de Communes de Porte d'Aquitaine en Pays de Serres (PAPS) regroupe désormais 13 communes soit une population de 5148 habitants unies sous un même établissement de coopération intercommunal.

Les 13 communes concernées sont par ordre alphabétique : Beauville, Blaymont, Cauzac, Dondas, Engayrac, La Sauvetat-de-Savères, Puymirol, Saint-Jean-de-Thurac, Saint-Martin-de-Beauville, Saint-Maurin, Saint-Romain-le-Noble, Saint-Urcisse et Tayrac.

Même si la PAPS ne peut bien sûr rivaliser avec les presque 100 000 habitants et 29 communes de sa grande sœur et voisine, l'Agglo Agenaise, elle dispose cependant

d'atouts majeurs et en particulier d'un patrimoine lui permettant de jouer la carte du tourisme.

Une équipe d'élus expérimentés pour gérer notre nouveau territoire

C'est Marie-France Salles, 59 ans, maire d'Engayrac et conseillère générale du canton de Beauville, qui a été élue à la tête de notre nouvelle communauté de communes. Elle sera assistée dans cette tâche par 6 autres maires (ou maires adjoints), chacun responsable d'un dossier particulier (voir tableau ci-dessous).

Le choix d'une égalité de gouvernance pour la PAPS

Les deux communautés qui ont fusionné partageaient sensiblement les mêmes compétences. La PAPS reprendra donc ces compétences communes ainsi que trois autres : l'Ecole de Danse et de Musique gérée jusqu'ici par la communauté des Deux Séounes, le tourisme (fusion des politiques touristiques sur l'ensemble du nouveau territoire) et la compétence sur les chemins goudronnés que possédait la communauté des Côteaux de Beauville.

Côté gouvernance, les 13 communes de la PAPS ont joué la carte du consensus. Alors que la loi fixe une représentativité proportionnelle au nombre d'habitants par commune, les "treize" ont choisi de n'appliquer cette loi qu'après les élections municipales de 2014 (où les candidats à un siège communautaire devront être signalés sur les listes municipales). En attendant 2014, les commu-



Le logo de notre nouvelle communauté de communes

nes de la PAPS, quelle que soit leur population, auront deux délégués communautaires titulaires et un suppléant. Notre commune sera représentée par Bernard Massou et Olivier Damaisin (titulaires) et par Catherine Gandiol (suppléante).

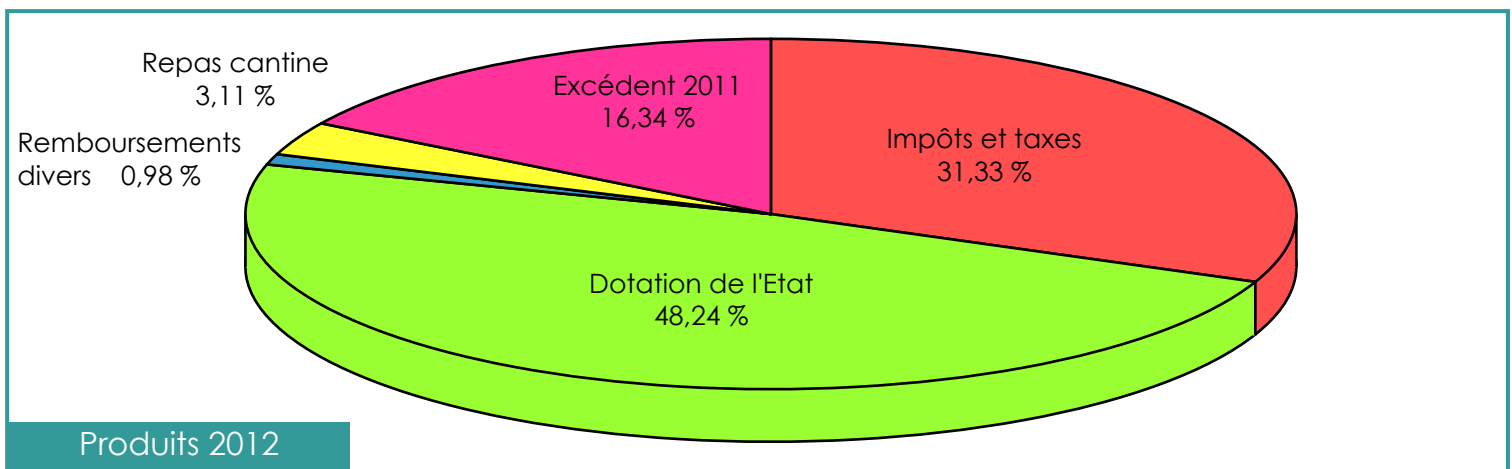
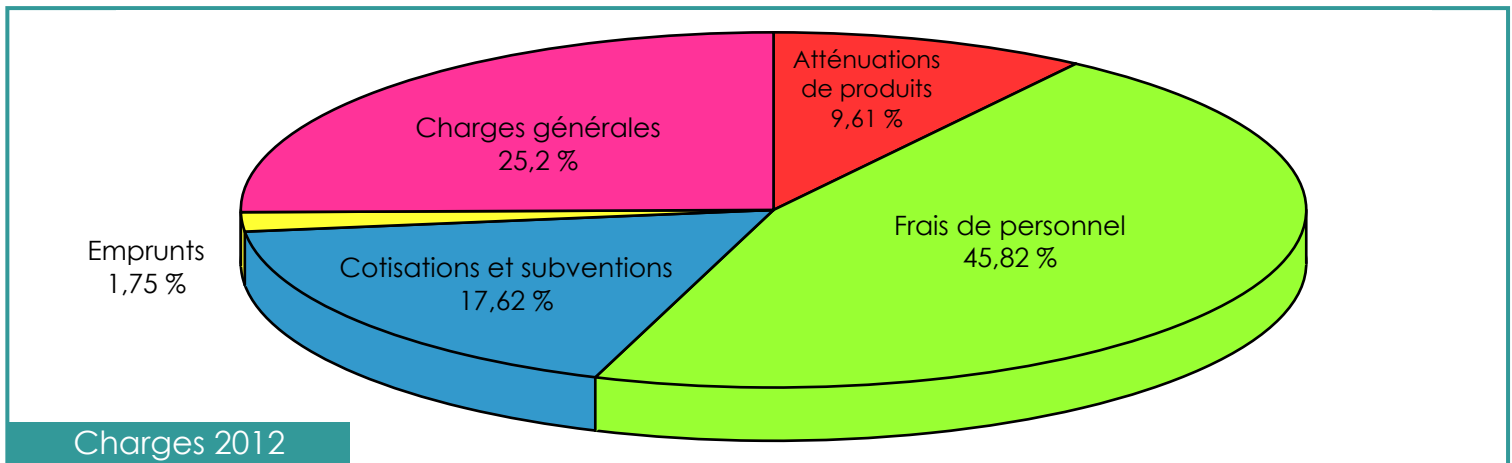
A deux de plus en 2014 ?

Le 13 mai, Marc Burg, préfet de Lot-et-Garonne, assistait à la réunion de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) en compagnie de 39 élus, afin de connaître leur avis sur le futur de Saint-Pierre-de-Clairac et Castelculier, les deux seules communes isolées, puisque n'appartenant à aucune structure communautaire. Majoritairement la première souhaitait relever de l'Agglo Agenaise tandis que la seconde, à l'inverse portait son choix sur la PAPS... La CDCI a donc procédé à un vote qui a révélé que le souhait de la majorité des élus était de voir les deux communes rejoindre la communauté de Porte d'Aquitaine en Pays de Serres. Affaire à suivre...

| MAIRES ou ADJOINTS * | COMMUNES | FONCTIONS PAPS | COMMISSIONS |
|----------------------|---------------------------|----------------------------------|--|
| SALLES Marie-France | Engayrac | présidente | |
| COUREAU Jean-Louis | Puymirol | vice-président | finances et budget |
| VALETTE Thierry | Saint-Martin-de-Beauville | vice-président | travaux, aménagement de l'espace et économie |
| PROUZET Jean | Saint-Jean-de-Thurac | vice-président | communication et tourisme |
| LAMBROT Jean-Jacques | La-Sauvetat-de-Savères | vice-président | voirie |
| WOHMANN Josette | Cauzac | vice-présidente | environnement et déchets |
| DAMASIN Olivier * | Beauville | délégué au conseil communautaire | culture, sport, enfance et jeunesse |

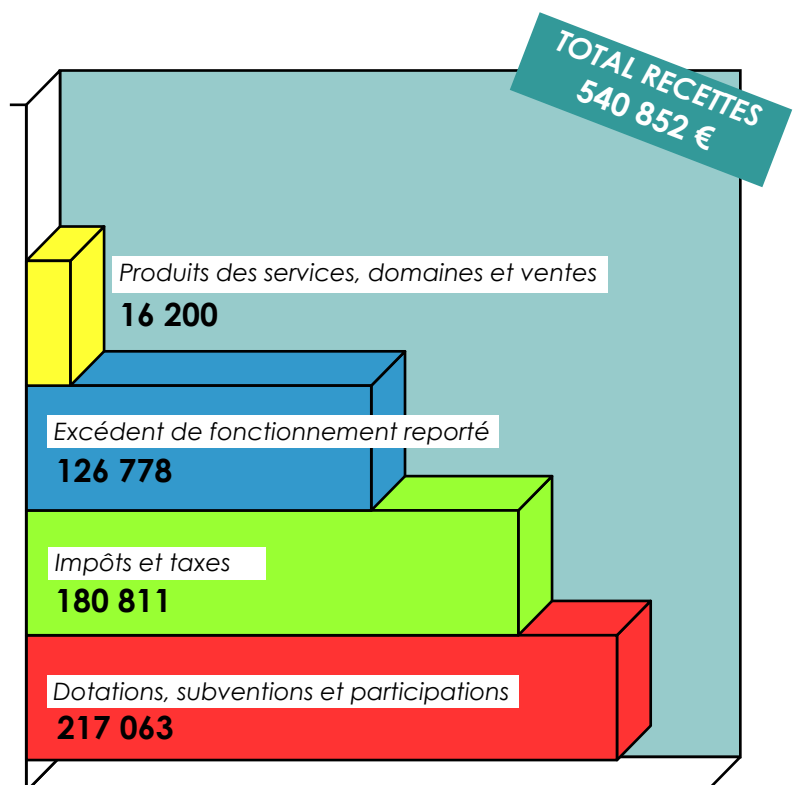
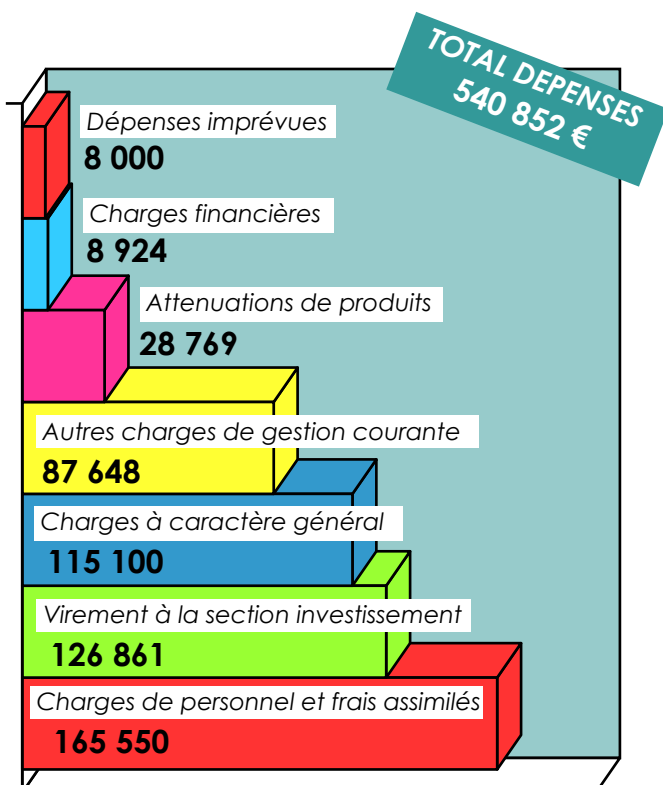
Le bilan 2012

Les charges et produits de fonctionnement de la commune



Budget prévisionnel 2013

Les dépenses et recettes de fonctionnement de la commune



Scolarité et loisirs

Un centre de loisir pour les jeunes beauvillois...

Avec l'entrée en vigueur au mois de septembre 2013 de la réforme des rythmes éducatifs portés par le ministre Vincent PEILLON, la municipalité de Beauville a fait le choix d'anticiper des changements susceptibles de générer inquiétudes et problèmes pour nos familles. En conséquence, dès la rentrée prochaine une structure de loisirs sera opérationnelle à Beauville.

Rythmes et des horaires scolaires modifiés à la rentrée prochaine.

Conformément au souhait du ministre de l'Education, la semaine scolaire va subir des modifications, passant de 4 jours à 9 demi-journées. Désormais, à Beauville, les élèves auront classe le mercredi ma-



Bientôt un centre de loisirs à Beauville

Aménagements et travaux

Quelques infos en bref...

RUES : la pose de 60 plaques aux armoiries de Beauville comportant le nom de nos rues est bientôt achevée.

ECOLE : de nouveaux bancs circulaires ont été installés et des travaux de sécurité ont été réalisés autour des arbres de la cour.



Savez-vous où se trouve la rue Bonis ?

fin et la journée sera plus courte puisqu'ils pourront quitter l'école dès 15 h 45. Mais pour les parents qui travaillent cela pose un sérieux problème...

Création de l'accueil de loisirs "RéCré."

La commune de Beauville ayant la chance de disposer de locaux dans l'enceinte de l'école, la municipalité a donc décidé de les utiliser pour créer deux structures de loisirs regroupées sous un nom unique, l'accueil de loisirs "RéCré" :

- L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) accueillera les enfants de 3 à 12 ans les mercredis après-midi de l'année scolaire mais aussi tous les jours de 7 h 30 à 18 h 30 pendant les vacances scolaires (à l'exception de Noël et du mois de juillet)

- L'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) accueillera les élèves des familles intéressées de 15 h 45 à 17 h 45 tous les jours d'école, après les cours et avant la garderie du soir.

Un projet pédagogique porté par l'association Léo Lagrange.

Pour animer et gérer l'accueil de loisir "RéCré" la municipalité a mis en place une délégation de service public avec l'association Léo Lagrange, qui œuvre au plan national dans le secteur de l'enfance depuis les années 1950. Son objectif principal sera de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garan-

SALLE DES FÊTES : d'importants travaux de mise en conformité du système électrique de cette salle vont être entrepris dès cet été.

WC PUBLICS : suite aux actes de vandalisme subis l'automne dernier, la remise en état des WC publics est prévue pour la saison estivale.

ATELIER MUNICIPAL : le bardage en bois étant posé et l'aménagement intérieur achevé (bureau, vestiaires, sanitaires, mezzanine de stockage), le nouvel atelier municipal est quasi opérationnel. Le déménagement de l'ancien atelier a déjà été effectué.

EGLISE : des travaux de sécurisation ont été réalisés derrière l'église : dégagement des gravats, pose de gravette et installation d'un bac de récupération des eaux pluviales. Un portail fermé sera posé très prochainement.

PONT : suite à l'effondrement du pont au Moulin de Batanayre, le chemin C4 qui rejoint St Amans-du-Pech est interdit à la circulation. Le dossier de remise en état de l'ouvrage est désormais



Léo Lagrange : un combat pour une société plus tolérante, plus juste, plus responsable...

tir la continuité éducative entre les projets de l'école et les activités (culturelles, artistiques et sportives) proposées en dehors du temps scolaire. En outre, la philosophie de l'association Léo Lagrange est d'offrir aux jeunes beauvillois de participer à des projets qui ne soient pas uniquement basés sur des activités de consommation, mais sur des valeurs simples et citoyennes.

Inscription et formalités

Les parents intéressés pourront appeler et rencontrer la direction du centre lors de périodes de permanences qui seront mises en place (documents nécessaires : dossier d'inscription rempli, une attestation d'assurance R.C. et extrascolaire, la photocopie du dernier avis d'imposition du couple ou des deux conjoints, les aides aux loisirs en ALHS pour les ressortissants MSA ou CAF). Renseignements complémentaires en mairie ou à l'école.



La micro-pelle à l'œuvre derrière l'église

entre les mains des services de la Police de l'Eau.

SÉCURITÉ : suite à la pétition déposée au Conseil Général par près de 80 riverains et usagers, la portion de la RD 215 située entre Langlès et Espermons Bas devrait être interdite aux véhicules de plus de 19 tonnes (sauf desserte locale). La signalisation devrait être mise en place dans les prochains mois.

Sports mécaniques

Moto-cross de Beauville : 19e édition

"Connaissez-vous le village de Beauville ?"....Si vous posez cette question à l'homme de la rue, il y a fort à parier que sa réponse soit négative. Mais posez-la maintenant à un amateur de moto-cross et vous verrez que la réputation de notre village n'est plus à faire et s'étend au-delà même de notre territoire national. Cette notoriété, nous la devons à quelques passionnés qui depuis plus de 30 ans animent et font vivre le Moto Club Beauvillois.

Vous avez sûrement remarqué que chaque année, aux alentours du dernier week-end de juillet, nos routes de campagnes voient tout à coup affluer vers Beauville des campings cars et toutes sortes de véhicules remorquant des motos : c'est signe que la compétition de moto-cross qui a lieu sur notre commune va bientôt commencer. Cette manifestation d'ampleur nationale est née de la création en 1981 du Moto Club de Beauville. A l'origine, il s'agissait d'organiser chaque année un moto-cross le dernier dimanche de juillet. Puis en 1995, l'homologation d'un nouveau terrain a



Le super-cross : un spectacle saisissant !

permis d'améliorer le spectacle avec la mise en place d'une compétition en nocturne. Jusqu'en 2011, le moto-cross se déroulait sur deux jours (samedi et dimanche) et sur deux terrains différents. Mais à partir de 2012, l'organisation de deux courses étant devenue trop lourde à gérer, seule l'épreuve nocturne du sa-

medi soir a été conservée, devenant un "super-cross" compte tenu du tracé réduit et étroit du terrain.

Aujourd'hui, le moto-cross de Beauville accueille de nombreux participants licenciés FFM, dont beaucoup de coureurs de haut niveau qui viennent des quatre coins de l'hexagone. Cette compétition, qui compte pour le Championnat de France, est connue et appréciée par les coureurs et les spectateurs qui viennent nombreux chaque année.

Et justement, le 27 juillet prochain aura lieu sur le terrain de Gary l'édition 2013 du moto-cross de Beauville, avec deux épreuves distinctes : l'une réservée aux pilotes régionaux et l'autre aux pilotes nationaux de haut niveau. Dès 15 heures et jusqu'à 18 heures vous pourrez assister aux essais et, à la tombée de la nuit, les courses débiteront.

Voilà une superbe journée en perspective pour tous les amateurs de sports mécaniques mais aussi de quoi rendre fier l'équipe organisatrice du Moto Club Beauvillois, soit une vingtaine de passionnés (dont 15 licenciés) qui, grâce à un travail bénévole, font profiter notre village de cet événement sportif d'une remarquable qualité.

Restauration rapide. Parking gratuit.
Informations : 09 61 68 86 41
didier.dorde@orange.fr

Associations

Quand l'Ecol'in fait son carnaval...

La fête de Carnaval est l'occasion pour tous, petits et grands, de se déguiser, de faire les fous en toute impunité et surtout de partager un moment convivial avec ses congénères. Cette année, Beauville n'a pas failli à cette tradition séculaire grâce à l'énergie des membres de l'Ecol'in.

L'Ecol'in, vous connaissez ?... Il s'agit de l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Beauville-Engayrac. Bénévoles actifs, ils ont préparé au fil des semaines et avec l'aide des enfants, tout ce qu'il faut pour fêter dignement Carnaval. Il aura fallu bien du travail pour confectionner les déguisements, les costumes, les décorations et n'oublions le clou du spectacle : l'indispensable char de sa Majesté Carnaval.

Et puis le 16 février, jour de la fête, arrive enfin... C'est ainsi qu'enfants et

parents ont défilé dans les rues de notre village, tout à coup, tiré de sa douce torpeur par des cris de joie et des bruits de toutes sortes. A la tête de la procession, trônant sur son char, le roi Carnaval qui, tradition oblige, fut jugé et brûlé dans la bonne humeur !

Bref, une excellente journée, ensoleillée au sens propre comme au sens figuré par la joie des enfants et l'ambiance festive qui régnait dans

notre village.

L'Association des Parents d'Elèves remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont jointes au cortège et ont aussi joué le jeu du déguisement avec gentillesse.

La municipalité quant à elle félicite tous les parents d'élèves et les enfants pour cette manifestation qui manquait au village depuis quelques années. Alors bravo à tous... et à l'année prochaine !



Une belle journée où bonne humeur rime avec couleur !

Honneur à nos élus

Les trois capitaines...

Aujourd'hui à Beauville, nous avons la chance d'avoir trois maires vivant encore sur notre territoire. Nous les avons rencontrés et ils ont bien voulu nous raconter les souvenirs les plus marquants de leurs mandats...

Si les communes sont apparues progressivement en France, ce n'est qu'en 1790 que leur statut est fixé avec précision. Avec la Révolution Française, le Maire s'est vu confier une double fonction : gérer sa commune et représenter les intérêts de l'état. Quand à Beauville, le sachiez-vous, pas moins de 42 maires s'y sont succédés depuis 1793 ! Impossible de les nommer tous ici, mais intéressons nous à ceux qui sont encore bien en vie pour nous raconter notre village...

Et commençons par notre doyen, Monsieur Abel LAUTIE. Il fut désigné maire en 1968, suite au décès de M. Louis BOUCARD (maire de 1965 à 1968) et exerça son mandat jusqu'en 1971. Il se souvient d'abord qu'avec son conseil municipal,

en 1968, il porta le projet de création de la première caserne de pompiers, située rue de la Tour, pour un montant de 28 572 francs, excusez de la précision... Malgré un mandat très court, M. LAUTIE a tout de même célébré cinq mariages et il n'est pas peu fier de dire qu'aujourd'hui ces couples sont toujours unis !

Puis vient ensuite Monsieur Raymond DESPLATS. Elu de 1987 à 2001, il occupa la fonction de maire de Beauville durant trois mandats consécutifs. Pour lui, le fait le plus marquant et très particulier de cette période, fut l'arrivée en 1992 d'indiens sur le territoire de Beauville ! (lire l'article ci-dessous pour en savoir plus)

Enfin n'oublions pas Madame Annie REIMHERR, notre maire actuel. Conseillère municipale depuis 1983, adjointe en 1987, elle devient maire en 2001. C'est la première et seule femme à avoir accédé à cette fonction à Beauville ! Après toutes ces années au service de son village, Annie a bien sûr de nombreux souvenirs chargés d'émotion et de joie, mais sa plus grande fierté est d'être

parvenue avec son équipe à mener à bien les projets de construction de l'école en 2004 et de la cantine en 2008. Voir de tels défis aboutir est une récompense pour un élu, surtout quand il s'agit d'une petite commune de 600 âmes... Tout comme un bateau a besoin d'un capitaine, un village a besoin d'un maire. Donner le cap et tenir la barre contre vents et marées : voilà la tâche qui incombe à nos élus. Et ils s'en acquittent du mieux possible avec dévouement, abnégation et non sans une certaine ambition : celle de voir leur village prospérer et grandir...



Les trois maires réunis pour la photo

Fraternité et culture

Un indien dans Beauville...

Non, ce n'est pas le titre d'un nouveau film d'Hervé Palud, mais l'histoire d'une aventure humaine bien réelle qui a eu lieu dans notre village en 1992 et qui va se reproduire à l'automne prochain plus de 20 ans après ! Certains d'entre vous doivent s'en souvenir, mais pour les autres, en voici le récit...

Au mois de juillet 1992, l'association montalbanaise OK'OC (Oklahoma - Occitania) organisa en terre d'Occitanie une manifestation culturelle et fraternelle, l'Es-

tiu indien '92" (comprenez l'été indien). Ces festivités donnèrent lieu à des échanges culturels entre quelques tribus d'Indiens d'Amérique et certaines communes de notre région. Bien plus encore : 6 villes acceptèrent de donner une parcelle de leur territoire communal à ces peuples ! C'est ainsi que la nation Chickasaw reçut un petit bout de... Beauville ! Nous l'appelons depuis "le Jardin des Indiens" : il est situé près du château.

Et pour vous faire revivre cette inoubliable rencontre, voici un extrait du compte rendu authentique de la soirée du 22 juillet 1992 :

"Le soir, à Beauville, c'est la fête. Le Maire et son conseil municipal sont fin prêts. Il y a aussi M. Bissières, le Conseiller Général, qui a modifié son emploi du temps, une bien belle dame en costume du siècle dernier qui offre des pruneaux aux visiteurs, la même qu'à Lafrançaise ou à l'Isle-sur-Tarn. Que les gens sincères se ressemblent ! Le don de terre, ici se fait sous les arbres. Lisa Billy, déléguée de la Nation Chickasaw, a revêtu pour l'occasion sa plus belle robe à rubans et natté ses cheveux noirs. Elle est aussi intimidée, autant que le Maire qui conclut son discours sur un argument irréfutable : deux grosses bises sur les joues de la demoiselle. Les gens de Beauville s'émerveillent devant la beauté des tenues indiennes, revêtues tout exprès, malgré la chaleur (encore !) et s'inquiètent de tel détail. La communication est immé-

diante, cela fonctionne bien, pas besoin d'électronique ni d'artifices tapageurs. Nous pratiquons des échanges culturels en prise directe. La soirée se terminera par un banquet, assorti d'un échange de cadeaux, bien évidemment, et de l'incontournable bal occitan sur la place du village. Ah, les nuits occitanes !

Quelle belle soirée n'est ce pas ? Si vous n'avez pas eu le bonheur de la vivre, alors une seconde chance s'offre à vous... Ce don de terre, vous l'aurez compris, est symbolique et n'a donné lieu à aucun acte officiel : seule compte la parole donnée de la faire considérer par tous comme étant désormais une terre indienne. A cet effet, plusieurs communes ont jugé opportun d'ériger une stèle commémorative ou un monument dédié à la tribu ainsi parrainée : par exemple à Montauban, le "Rond des Osages", situé à proximité de la rocade, est orné de trois structures métalliques représentant les motifs symboliques de la tribu osage.

Jusqu'alors la commune de Beauville n'avait pas eu l'idée de le faire. Mais cet oubli va heureusement être réparé : le dimanche 27 octobre 2013, une plaque commémorative sera installée au "Jardins des Indiens". D'ores et déjà, les contacts sont pris avec l'association OK'OC pour organiser cet événement. Alors préparez-vous à passer un week-end exceptionnel car les indiens sont de retour à Beauville !



Le sceau de la nation Chickasaw

juillet

vendredi 5 juillet 19 h 30
Marché Nocturne Gourmand

CJ Express musique celtique
Place de la Mairie (Beauvillenvie)

vendredi 12 juillet 19 h 30
Marché Nocturne Gourmand

Carnet de Route variété française
Place de la Mairie (Beauvillenvie)

samedi 13 juillet 19 h 30
Repas, feu d'artifice, bal

Disco Night pop
Place de la Mairie (Beauvillenvie)

dimanche 14 juillet 13 h 30
Concours de Pétanque

France-Angleterre
Place du Carré (Office de Tourisme)

vendredi 19 juillet

Théâtre Musical 18 h 30
Shrek, the musical entrée gratuite
Salle des Fêtes (Beauville Arts)

Marché Nocturne Gourmand 19 h 30
The Rogues folk
Place de la Mairie (Beauvillenvie)

vendredi 26 juillet

Théâtre Musical 18 h 30
Les Misérables entrée gratuite
Salle des Fêtes (Beauville Arts)
Marché Nocturne Gourmand 19 h 30
Kélénya musique africaine
Place de la Mairie (Beauvillenvie)

samedi 27 juillet 21 h
Moto Cross de Beauville
Gary (Moto Cross Beauvillois)

août

vendredi 2 août
Théâtre Musical 18 h 30
Bugsy Malone entrée gratuite
Salle des Fêtes (Beauville Arts)

Marché Nocturne Gourmand 19 h 30
George Smith folk
Place de la Mairie (Beauvillenvie)

dimanche 4 août 12 h
Mechoui à Carguessac
Carguessac (A. C. Carguessac)

vendredi 9 août 19 h 30
Marché Nocturne Gourmand
Dany Lopez rock années 70
Place de la Mairie (Beauvillenvie)

samedi 10 août 20 h
Concert "Rock Academy" gratuit
Camping des 2 Lacs (Beauville Arts)

dimanche 11 août 8 h
Brocante Vide grenier
Placé du Carré (Office de Tourisme)

vendredi 16 août
Théâtre Musical 18 h 30
Hip Hop Dance gratuit
Place de la Mairie (Beauville Arts)
Marché Nocturne Gourmand 19 h 30
Bad To The Bone blues rock
Place de la Mairie (Beauvillenvie)

dimanche 18 août 10 h 30
Fête de la Saint Roch, repas
Place du Carré (Office de Tourisme)

vendredi 23 août 19 h 30
Marché Nocturne Gourmand
Elyane variété française
Place de la Mairie (Beauvillenvie)



septembre

dimanche 22 septembre 12 h
Poule au pot à Carguessac
Carguessac (A. C. Carguessac)

octobre

dimanche 27 octobre
Cérémonie d'inauguration
Jardins des Indiens (Mairie)

novembre

dimanche 17 novembre 14 h 30
Loto
Salle des Fêtes (Santé Chez Soi)

décembre

dimanche 8 décembre 14 h 30
Loto des Aînés
Salle des Fêtes (Club Le Bienvenu)

samedi 14 décembre 15 h
Marché artisanal de Noël
Place de la Mairie (Office de Tourisme)

Office de Tourisme

du 25 juin au 16 juillet : Gaby BAYSSIÉ, huiles et aquarelles

du 18 juillet au 3 août : Nicola MAULE, collages et peintures

du 6 au 27 août : Catherine DAMMERON, portraits orientaux et portraits d'animaux



Calendrier scolaire

Rentrée scolaire

mardi 3 septembre 2013

Vacances de Toussaint

du samedi 19 octobre 2013
au lundi 4 novembre 2013

Vacances de Noël

du samedi 21 décembre 2013
au lundi 6 janvier 2014

Il y a 100 ans... En 1913, il y eut **15 naissances**,
3 mariages et **17 décès** dans notre commune...

**Etat
Civil**

Batiste CREBESSEGUES POUJADE, le 22/06/2012
Estéban CADEILLAN, le 28/06/2012 - Marley BOUSSIE, le 17/09/2012
Maxime LAMBINET, le 23/12/2012 - Soukayna ISSOUF, le 26/01/2013
Naomie GUILBAUD, le 11/05/2013

Naissances

Pierre VERGOTTE, le 17/07/2012 - GICQUEL ép. JODET Jeanne, le 21/07/2012
Guy VIDAL, le 18/09/2012 - NUNEZ veuve CAVAILLE Bonifacia, 02/10/2012
Joseph DELSANTO, le 16/11/2012 - Clodomir BOULET, le 23/11/2012
Pierre CHAMBANEAU, le 27/01/2013

Décès

les artisans beauvillois

ALLO DIDIER maçonnerie, motoculture, petits travaux (électricité, plomberie, ménagers...)
06 87 12 32 72

BRAIDOTTI Elvis entretien parcs et jardins, abattage et élagage d'arbres et haies
06 32 65 53 19 - Lastuquette

CADEILLAN Damien plomberie, chauffage, climatisation
06 08 27 93 13 - Gerbal

CADEILLAN Yohan charpente, couverture, zinguerie, parquet
06 33 73 95 29 - Hui

CASASSA Michel menuiserie
05 53 95 43 20 / 06 45 38 35 09 - Lacalquetie

GUY Christophe tous travaux de bâtiment
05 40 40 26 09 - rue St Roch

HERZLICH Paul conception de sites internet
05 53 66 55 18 - rue des Pénitents

MENUISERIE LA BEAUVILLOISE Roger LAMBINET bois, alu, PVC
05 53 87 27 98 / 06 17 32 28 54 - Lacayre

MISKIN Charles entretien parcs, jardins, piscines
05 53 68 77 42 - place du Carré

REIMHERR Benoît maçonnerie, rénovation, batisse de pierre, carrelage
05 53 95 40 34 / 06 83 90 08 12 - Lacalquetie

VELLARD Jean-Michel chauffage, plomberie, électricité, climatisation, énergies renouvelables
05 53 87 97 52 - Le Bourg

Les entrepreneurs beauvillois

Honneur à nos jeunes entrepreneurs

Outre le fait d'être beauvillois, ces chefs d'entreprises ont plusieurs points communs : ils sont jeunes, dynamiques et ont choisi notre village et le monde rural pour établir leur activité. La municipalité a récemment organisé une cérémonie pour mettre en lumière cette génération de jeunes entrepreneurs, symbole du dynamisme de la commune et, plus largement, pour honorer tout le tissu économique du village.

En effet, dans un contexte économique pour le moins morose, comme chacun peut le constater, les élus ont tenu à rendre hommage à ceux qui ont fait le choix de se mettre à leur compte et d'installer leur entreprise à Beauville. De ce point de vue, l'année 2012 a été exceptionnelle avec pas moins de cinq nouveaux acteurs de la vie économique locale.

Qui sont-ils donc ? Il s'agit de **Sabine Laporte** (métiers de bouche, snack, restauration rapide et soirées à thèmes), **Yohan Cadeillan** (menuiserie, charpente), **Florian Jordi** (commerce de proximité, dépannage et vente



Annie Reimherr entourée de nos jeunes entrepreneurs

d'électroménager), **Damien Cadeillan** (plomberie, chauffage, climatisation) et **Benoît Reimherr** (maçonnerie, carrelage).

Mais au-delà de ces cinq jeunes entrepreneurs, la municipalité a également mis à l'honneur les jeunes agriculteurs de la commune : **Bastien Gary**, **Christophe Richard** ou bien encore **Thierry Audic** qui a fait le choix de se spécialiser en agriculture maraîchère bio.

La municipalité les a tous également assurés de son soutien, car ils représentent l'une des clés du développement à venir de notre commune.

Une autre de ces clés, sur laquelle la

municipalité a insisté, est l'attrait touristique incontestable de Beauville. Alors les élus ont également tenu à féliciter au cours de cette cérémonie **Helen** et **Piet Van Leeuwe**, propriétaires du camping-brasserie des 2 Lacs dont le camping a obtenu sa troisième étoile aux nouvelles normes de classification : une récompense pour ce couple mais aussi pour le tourisme local.

Enfin, pour n'oublier personne, Madame le Maire a tenu aussi à associer à cette cérémonie toutes les entreprises et les associations qui œuvrent pour l'économie et l'animation de la commune.